

Vivre en cohabitation intergénérationnelle solidaire

L'association Groupe SOS Seniors propose aux personnes de 60 ans et plus, disposant d'une chambre à louer, un accompagnement pour accueillir des jeunes adultes (de 18 à 30 ans). Une belle façon de lutter contre l'isolement en favorisant le lien entre les générations.



**Transformer
son quotidien
grâce au lien
intergénérationnel**

Obtenez un complément de revenu

Profitez d'un revenu supplémentaire. Chaque mois le jeune accueilli vous verse un loyer modéré et vous offre une présence conviviale.

Renforcez votre sécurité et votre autonomie

La présence d'un-e jeune colocataire vous apporte sécurité et tranquillité, tout en préservant votre autonomie.

Vivez une expérience enrichissante

La cohabitation intergénérationnelle vous offre des moments de complicité au quotidien.

Un accompagnement sur mesure

L'association vous aide à trouver un-e jeune colocataire. Elle vous accompagne ensuite à établir un cadre contractuel à votre cohabitation en s'appuyant sur la loi Elan*.

Enfin, elle joue un rôle de médiateur tout au long de votre cohabitation pour vous garantir une expérience sereine.

*Pour en savoir plus sur la loi Elan et les politiques publiques en matière de logement, d'aménagement et de numérique, rendez-vous sur le site du Ministère de la Transition écologique, rubrique «Politiques publiques».

Un programme d'activités

Chaque mois, notre équipe vous propose également un programme d'activités culturelles et de loisirs près de chez vous. Ce programme vous invite à découvrir de nouveaux horizons et à rencontrer d'autres binômes. Ces activités sont aussi ouvertes à des seniors qui ne seraient pas bénéficiaires de la cohabitation intergénérationnelle.





Les étapes pour former un binôme en cohabitation

- 1 Inscrivez-vous sur notre site **groupesos-seniors.org**, rubrique «Mes établissements», puis sélectionnez «Cohabitation intergénérationnelle solidaire».
- 2 Rencontrez notre équipe pour valider votre candidature.
- 3 Trouvez votre futur-e colocataire à l'aide de l'association Groupe SOS Seniors.
- 4 Finalisez votre adhésion avec une contribution de 39 € par mois.
- 5 Vous êtes maintenant prêt-e à profiter pleinement de votre cohabitation intergénérationnelle.

En savoir plus sur l'association
groupesos-seniors.org

Ne pas jeter sur la voie publique.
Décembre 2024 - Imprimé par Bataillon Agency.
GROUPE SOS Seniors, N°SIREN 775 618 150.

Nous suivre

-  Association Groupe SOS Seniors
-  Groupe SOS Seniors
-  Groupe SOS seniors
-  Association Groupe SOS Seniors

La Cohab
Île-de-France

06 33 35 79 91
contact.cis-idf@groupe-sos.org

Mieux-vieillir ne doit pas être un privilège